Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 74 (1977)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comptes rendus

CENTRALE ROMANDE DES MIELS

Assemblée générale du 19 février 1977

Une vingtaine de membres ont assisté à cette assemblée. L'ordre du jour est suivi et ne donne lieu à aucune remarque. La lecture des comptes laisse apparaître un déficit de Fr. 1401.65 dû en partie à des écritures comptables se compensant d'une année à l'autre.

Du rapport du gérant, il ressort que la Centrale a reçu 104 190 kg de miel. Il a été vendu à ce jour 41 020 kg. Il reste donc en dépôt 63 170 kg.

La récolte s'est faite assez tardivement.

Les grossistes ont à charge une assez grosse quantité de miel suisse et étranger et le marché est assez lourd.

La FVAV a versé à ses fournisseurs Fr. 1 300 000.—. Le contrôle a bien fonctionné et les fournisseurs ont donné leur carte en même temps que leur récolte.

MM. Schmid et Paroz remercient M. Gallay, président FVAV, pour sa présence et pour tout l'intérêt que cette société porte à notre apiculture.

Une étude est en cour pour, éventuellement, changer notre organisation et permettre à tous les membres faisant partie de la SAR de pouvoir livrer leur miel à la Centrale de Gland.

Le secrétaire : *M. Jordan.*

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE

C'est le dimanche 27 février écoulé, ainsi que le prévoient les statuts, que les délégués de la Fédération d'apiculture du Valais romand tenaient leurs assises annuelles. Un dimanche pas très beau, nuageux à couvert pour reprendre les termes de la météo avec, en plus, une petite bise qui nous rappelait que le temps de l'essaimage n'était pas encore venu. Fort heureusement, le moral des participants était au beau fixe. Avec un large sourire, ils se distribuaient de solides « talochées ».

Nos amis de Conthey avaient la charge d'organiser cette rencontre et l'Auberge du Pas-de-Cheville fut choisie pour les délibérations et le repas de midi. Il était légèrement plus de 9 h., lorsque notre ami Robert Fauchère, président de la fédération, ouvrit la séance. Une quarantaine de délégués étaient présents, il les salua et les remercia. En termes choisis, il souhaita la bienvenue aux membres d'honneur ainsi qu'à M. le Dr Cappi, ancien vétérinaire cantonal et à Me Evéquoz, vice-président de la commune de Conthey. Le président releva l'absence de plusieurs invités, retenus chez eux, pour cause de maladie.

Aucune modification n'ayant été demandée à l'ordre du jour, les débats se déroulèrent tels que prévus. Toutes les sociétés étaient représentées : ceci est de bon augure et prouve tout l'intérêt porté à la fédération, bravo et merci. Le procès-verbal de l'assemblée de Martigny, rédigé et lu par le secrétaire Max, a été approuvé à l'unanimité. La commission de gestion, par la voix de François-R. Moulin, Entremont, a demandé d'approuver les comptes de l'exercice 1976 et d'en donner décharge aux organes responsables. Puis vint le moment d'écouter avec beaucoup d'attention le rapport de notre président. Il nous

fit part des heurs et malheurs de notre fédération. L'assemblée observa une minute de silence à la mémoire des collègues décédés depuis notre dernière rencontre. Ce fut ensuite un très vaste tour d'horizon sur l'activité du comité, de ses interventions personnelles auprès des services de l'Etat, en passant par les graines mellifères aux déclarations d'impôt ou plus spécialement à l'imposition du revenu apicole. Il remercia tous les membres du comité de leur collaboration et porta à la connaissance de l'assemblée certaine mutation opérée au sein du comité. La discussion a été ouverte sur le rapport présidentiel et le vice-président R. Jollien remercia et félicita chaleureusement notre ami Robert pour tout le travail qu'il a effectué pour le plus grand bien de la fédération.

Notre commissaire cantonal nous a entretenu de la santé de nos ruchers. D'une façon générale, l'état sanitaire est satisfaisant et nous constatons une nette régression de la loque par exemple, ce qui est très réjouissant. Nous tirons un grand coup de chapeau à notre ami Richard et à son équipe d'inspecteurs. Georges Morand, président des moniteurs en élevage, nous parla de la sélection des reines, des stations de fécondation A de Bonatchiesse et B de Tovassières. Il remercia les responsables des stations, Hilaire Besse et Berthoud, et termina en invitant les apiculteurs de profiter le plus possible des stations B.

Les points 10 et 11 de l'ordre du jour traitaient des vœux et propositions des sociétés et divers. Il y eut de nombreuses interventions. C'est ainsi que l'on a parlé du fluor, de la modification des articles 10 et 12 des statuts ; la lecture d'un rapport d'inspecteur nous a désagréablement surpris. Il s'avère en effet qu'un apiculteur de chez nous importe du miel d'une région d'Italie, pour le revendre en « action » aux fonctionnaires d'une station arboricole très connue. Pour nous faire oublier ces procédés, pour le moins bizarres, on nous servit le vin d'honneur, généreusement offert par la commune de Conthey, puis les délégués se retrouvèrent pour partager un succulent repas, impeccablement servi.

Le président eut la judicieuse idée de garder, pour le dessert, le rapport de nos deux représentants au comité central de la SAR. Mais auparavant, ce fut Me Evéquoz, vice-président de Conthey, qui prit la parole. Avec un talent inhérent à sa profession, il nous a brossé un tableau vivant de sa commune, nous faisant passer de la plaine à la montagne, à travers les vergers et les vignes. « Heureuse commune où coulent beaucoup de vin, de miel, un peu de lait, mais très peu d'eau » avez-vous déclaré. Soyez remercié, Me Evéquoz, de nous avoir honoré de votre présence et d'avoir apporté, à notre assemblée, un brin de poésie.

Puis R. Biselx, très à l'aise, nous parla de la commission d'élevage, souligna l'appui très apprécié de M. Schneider et mit en relief l'énorme travail de ce dernier, en matière de sélection. Connaissant le problème à fond, il répondit très aimablement aux questions posées. Très décontracté et avec le sourire, le rédacteur de notre journal apicole A. Fournier nous fit un exposé sur le Centenaire SAR et ses incidences financières. Il commenta les activités du comité et demanda qu'on lui pose des questions, ce qui fut fait.

Mais la montre tourne, même celle du Centenaire, et le président leva la séance. Maniant le verbe avec la même aisance que l'enfumoir, il remercia tous ces messieurs et nous dit le plaisir qu'il avait eu à présider ces débats et sa joie de constater autant de participation active.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES APICULTEURS DE LA BÉROCHE

Ouverture de l'assemblée à 20 h. 30 par le président qui souhaite la bienvenue et une bonne soirée. Quelques excusés pour cause de service militaire et autres sont Bernard Vauthier et Albert Cornu.

Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui a eu lieu le 14 février 1976 à St-Aubin. Aucun commentaire n'est fait à ce sujet, le président en remercie son auteur.

Le président donne un aperçu de l'année 1976 écoulée qui fut satisfaisante. L'activité a été marquée par dix cours de vulgarisation par les deux conseillers apicoles de la section ; course annuelle des apiculteurs et apicultrices à Grangeneuve, visite de rucher de la société chez M. Lauber Armand à Bevaix ; ainsi que le match au loto qui a eu lieu le 10 décembre.

Parmi les décès, celui de Léon Stauffer, de Bevaix, membre de la société ; une minute de silence est respectée à son égard.

Les transferts dans la société Côte neuchâteloise sont Paul Gaschen de Bevaix et Sauterelle Jean.

Les démissions : Perret J.-Daniel de Cortaillod, Reveney Jules de Sauges, Stasichen Jean de Vaumarcus, Weibel Francis de Chez-le-Bart.

Admissions : Reynold Noël de Boudry, Delhove Thierry de Bôle, Delay Renald de Bevaix et Christine Zuber de Boudry.

Le président de la section fut réélu à l'unanimité. Deux démissions, celle de Fierole Jean-François, secrétaire, et Frutiger André en tant que membre du comité. M. Vauthier Bernard fut nommé nouveau secrétaire et Georges Meunier nouveau membre du comité.

En ce qui concerne les vérificateurs des comptes, la démission de Lauber Armand fut remplacée par la suppléante Ducommun Janine. Comme suppléant Humberto Olivetto.

Activité 1977 : le 19 mars, cours des apiculteurs à St-Aubin, visite de rucher de la section chez M. Max Ribreuse à Bevaix, ainsi que la course annuelle de la société.

Jubilaire : un seul membre qui est M. Lambert Camille qui reçut des mains du président le traditionnel cendrier de la SAR et qui fut très applaudit.

Dans les divers, M. Müller nous commenta une brochure de l'api thérapi, cette brochure revient au prix de Fr. 10.—.

M. Martin Maurice demanda s'il était possible de mesurer les longueurs de langues des reines ainsi que l'index cubital ; M. Müller répondit qu'il fallait se renseigner auprès de M. Théo Baillod de La Chaux-de-Fonds.

L'assemblée est levée à 21 h. 15.

Pour terminer, un film « Amis des Abeilles » ainsi que « Le Développement du Puceron » fut passé par M. Martin Maurice que nous remercions.

Le secrétaire : *Ferole J.-Fr.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Il est 14 h. 15, lorsque notre président, M. Macherel, déclare l'assemblée ouverte. Il se plaît à saluer la présence de MM. Georges Chassot, président de notre fédération, Jean Chammartin, président du jury pour le concours des ruchers, Georges Fragnière, administrateur de la SAR, nos membres d'honneur Michel Pascal, Louis Rossier et Hilaire Niclass.

Sans plus attendre, il passe à l'ordre du jour en donnant la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et au caissier pour la lecture des comptes. Ces deux objets trouvent l'unanimité des membres présents. M. Macherel adresse ses remerciements au secrétaire et au caissier pour leur excellent travail.

Rapport du président

M. Macherel donne connaissance avec satisfaction de son rapport à l'occasion des 30 années d'existence de notre société. Avec satisfaction, puisque

l'année 1976 aura été l'année du siècle où la moyenne de la récolte a été de 25 à 30 kg par colonie. Pour la première fois aussi, le nombre des membres a dépassé la centaine.

Cinq visites de ruchers constituaient le programme d'été qui se terminait par la fête du Centenaire à Nyon les 25 et 26 septembre. Notre président prie MM. Chammartin et Fragnière d'être les interprètes de notre société pour remercier le comité de la SAR de la parfaite et belle réussite de cette fête.

L'essor de la station de fécondation du Petit-Mont est réjouissant puisque 300 reines ont été apportées et 260 fécondées. Afin de permettre à tout apiculteur de parfaire ses connaissances, il a été organisé chaque deuxième mercredi du mois pendant la saison d'hiver, des rencontres amicales que l'on pourrait qualifier de « Questionner on vous répondra » puisque c'était aux participants qui, par leurs questions, animaient les débats.

Dans les généralités, M. Macherel relève l'intérêt qu'ont apporté les apiculteurs au contrôle du miel, le bon fonctionnement de la station de Coppi et remercie les membres du comité de leur précieuse collaboration.

Rapport des inspecteurs des ruchers

Vu le bon comportement des colonies en 1976, il y eut assez peu de cas de maladie à signaler. M. Armand Rossier rappelle que toutes les colonies doivent être annoncées auprès de l'inspecteur du bétail, faute de quoi, il sera pris des sanctions. M. Léon Allamann précise pour sa part que cette mesure n'aurait pas dû être prise en cours d'année. Il a été délivré 93 laissez-passer et 10 reçus.

Rapport du contrôle des miels

26 apiculteurs ont fait contrôler leur miel portant sur une récolte de quelque 8000 kg. Le président de cette commission recommande que le miel soit entreposé à l'abri de l'humidité, du gel et du soleil.

Rapport de la sation de Coppi

12 apiculteurs ont apporté 164 ruchettes à féconder avec un facteur de réussite de 84 %. M. Casimir Clément remercie M. Fragnière pour la conférence donnée le 11 juillet. Le résultat de la pureté de race est le suivant :

6 ruches à 10 points - 5 à 9 points - 6 à 8 points - 8 à 7 points - 6 à 6 points et 5 à 5 points. On constate que ce résultat est excellent et l'on ne peut que réitérer nos remerciements à Casimir pour son travail en profondeur, indispensable au bon niveau de nos ruches.

Programme d'activité pour 1977

Le comité met sur pied un cours pour débutants qui constituera l'activité majeure de l'année. Ce cours semble aller au-devant d'un succès puisque 12 apiculteurs s'inscrivent dans le moment.

Remise des médailles

4 apiculteurs ont fait le concours des ruchers organisé par la FFA. M. Macherel, après quelques mots de remerciements, remet à chacun d'eux la médaille caractérisant la qualification obtenue, soit une d'argent et trois d'or. Relevons

que notre maillot jaune a totalisé 97 points ; bravo M. Roland Schuwey. Comme lors des cérémonies protocolaires olympiques, M. Macherel était entouré d'enfants en costume de l'endroit, donnant ainsi plus de couleur à la fête.

Notre président a ensuite le plaisir de remettre, pour les services rendus pendant 30 années de caissier, le diplôme de membre d'honneur à M. Léonard Burgy. M. Gaston Horner se fait l'interprète de toute l'assemblée pour manifester sa reconnaissance envers notre président, en lui remettant un même diplôme. Traçant d'une manière imagée et farfelue la vie sociétaire de nos deux piliers, on remarquera que l'on a à faire à la fois, à deux pionniers, deux fidèles, deux mordus, pour qui la société de Marly et environs représente leur œuvre personnelle. Etant tous deux au bénéfice de la retraite, ils peuvent se donner encore mieux à notre groupement et nous en sommes très satisfaits.

Nous avons écrit, plus haut, que notre société a passé le cap des 100 membres. Ce cap était franchi par Mme Agnès Rouiller, à qui un petit cadeau est remis sous la forme de la dernière édition de Bertrand « Le Rucher de Rapport ». Espérons que cette reine aura à cœur de passer ses instants de loisirs à mettre en pratique le magnifique contenu de cet ouvrage.

Il appartient ensuite à M. Georges Chassot, président de la FFA de souligner que la société de Marly est pour lui l'image d'un moteur bien rôdé, bien huilé, où tout est bien ordonné. L'équipe de tête et tous ses membres font preuve de vitalité. Il félicite les concurrents qui n'ont pas craint d'affronter le jury et qui se sont brillamment comportés. Un concours des ruchers est un merveilleux stimulant pour les concurrents et pour une société. L'objectif d'une société d'apiculture doit être une évolution dans la technique, dans l'art ; on ne peut rester statique et il semble bien que cette société est armée pour cela.

M. Jean Chammartin, président du jury, relève l'effort qui a été fait surtout pour la théorie et aussi l'excellent résultat de 97 points, jamais obtenu lors d'un concours cantonal. C'est en formulant ses meilleurs vœux pour notre section qu'il termine non sans remercier de l'invitation qui lui a été faite.

M. Léonard Schorderet dit que si les résultats ont été bons, les concurrents le doivent avant tout au bon esprit qui règne dans la société.

M. Georges Fragnière, administrateur de la SAR, est heureux de suivre une aussi brillante assemblée. Il remercie le nombre substantiel de participants à la fête du Centenaire, mais nous fait frissonner quand il annonce une nouvelle maladie venant des pays de l'Est. Il félicite aussi nos deux nouveaux membres d'honneur qui méritent bien cette récompense.

Plusieurs questions ont été débattues dans les divers, et il serait trop long de les détailler ici.

Gaston Horner.

A vendre, ruchettes d'élevage, d'occasion, en bon état, pour pavillon, paroi arrière vitrée, comprenant 1 partition vitrée, 1 planche couvre-cadre, 1 coussin nourrisseur, soit :

24 ruchettes à 6 demi-cadres : Fr. 50.— la pièce ;
6 ruchettes à 12 demi-cadres : Fr. 70.— la pièce ;
2 ruchettes à 24 demi-cadres : Fr. 90.— la pièce.
(Pris en bloc : 10 % de rabais.)

RITHNER FRÈRES, 1870 Monthey,
Tél. (025) 4 21 54.